

At Mons - 60 credits - 1 year - Day schedule - In french

Dissertation/Graduation Project : **YES** - Internship : **NO**

Activities in English: **NO** - Activities in other languages : **NO**

Activities on other sites : **YES**

Organized by: **Louvain School of Management (LSM)**

Programme code: **tram2mc** - European Qualifications Framework (EQF): 7

Table of contents

| | |
|-----------------------------|---|
| Introduction | 2 |
| Teaching profile | 3 |
| - Learning outcomes | 3 |
| - Programme structure | 3 |
| Information | 4 |
| - Admission | 4 |
| - Evaluation | 5 |

TRAM2MC - Introduction

Introduction

TRAM2MC - Teaching profile

Learning outcomes

Le Master Complémentaire en Gestion des Transports est un programme interuniversitaire qui vise à fournir une formation de pointe à toute personne dont les activités professionnelles sont en relation avec le secteur des transports.

Depuis plus de 15 ans, les universités belges francophones ont regroupé leurs forces au sein du Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM) afin de proposer un programme de haut niveau en gestion des transports, unique en Communauté Française. Le Master Complémentaire en Gestion des Transports (MCGT) est un programme de 60 ECTS qui offre aux étudiants une formation de pointe en gestion des transports. Il est proposé par les trois académies universitaires belges francophones et tente de répondre à la nécessité de former, tant au Nord qu'au Sud, des spécialistes des questions de transport, favorisant ainsi l'émergence d'une véritable pépinière de compétences en gestion des systèmes de transport et de la mobilité. Le programme ne vise pas à faire des participants des spécialistes d'une seule discipline mais a pour objectif de former des gestionnaires capables de comprendre un secteur en constante évolution et de prendre des décisions qui tiennent compte de nombreux éléments (économie, technologie, aménagement du territoire, droit, contexte socio-économique, ...)

Le MCGT est composé d'enseignements théoriques répartis en 8 modules thématiques. Ces modules sont complétés par des ateliers d'intégration visant à mettre en pratique, au moyen d'études de cas, les acquis théoriques. Le programme est enrichi d'un cycle de conférences données par des praticiens du secteur et d'une série de visites techniques d'infrastructures et de services de transport.

L'évaluation des acquis est réalisée en fin de semestre au moyen d'exams écrits ou oraux, par la participation active aux ateliers d'intégration et par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport de fin d'études sur une thématique choisie par l'étudiant, de préférence en relation avec son contexte professionnel.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant: <https://ciem.ulb.ac.be/Formation/Formation/mcgt.html>

Programme structure

Le programme des cours comporte 60 crédits ECTS pour un total de 540 heures de cours, ateliers, conférences ou visites techniques. L'enseignement est réparti sur une année académique. Toutefois, les personnes exerçant une activité professionnelle à plein temps peuvent demander un étalement sur deux ans.

Le cursus se veut interdisciplinaire et traite de façon intégrée des matières relatives au territoire, au développement durable, au contexte social, économique et socio-économique, aux techniques et outils d'analyse, de gestion et de planification, au droit, aux technologies et à la logistique. L'enseignement est complété par un module transversal composé d'ateliers d'intégration destinés à appliquer les concepts théoriques, de visites de terrain en Belgique et dans les pays limitrophes et de conférences données par des professionnels.

Le programme se conclut par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport sur une thématique spécifique relevant de la gestion de la mobilité, des transports et de la logistique.

TRAM2MC - Information

Admission

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

Decree of March 31st 2004 defining higher education, favoring its integration in the European framework of higher education and refinancing universities.

The admission requirements have to be met at the time of enrolment at the university.

The mentioned information may of modification for 2014-2015

All information can be obtained from the [University's Enrolment Office \(Service des inscriptions – SIC\)](#).

The following students, after meeting the conditions set by the academic authorities, have access to the complementary Master's degree with the aim of obtaining the grade that these studies sanction:

- An academic Master's degree within the same field allowing 2nd-cycle studies, including at least 120 credits
- An academic Master's degree, following a decision by the academic authorities, under the complementary conditions that they set and as a result of a motivated decision by the jury
- An academic grade which is similar to those mentioned above, issued by the Flemish Community, the German Community or the Royal Military Academy, under the same conditions
- A foreign academic grade that has been acknowledged as being equivalent to those mentioned above, in application of this decree, a European-level directive or an international convention, under the same conditions
- Under the same conditions, one or several titles or academic grade issued by the Flemish Community, the German Community or the Royal Military Academy, sanctioning 2nd-cycle studies and valued at least 300 credits by the jury, or sanctioning 2nd-cycle studies and valued at least 240 credits completed of 60 credits, the all that must be valued by the jury according to the decree of March 31st, 2004 (art 54, 5 °)

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

Evaluation

The evaluation methods comply with the [regulations concerning studies and exams](#). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

L'évaluation des acquis est réalisée en fin de semestre au moyen d'examens écrits ou oraux, par la participation active aux ateliers d'intégration et par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport de fin d'études sur une thématique choisie par l'étudiant, de préférence en relation avec son contexte professionnel.

